

VERS LE **Développement**
durable

RAPPORT DE
1997 SUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SHELL CANADA
LIMITÉE



Principes

EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Shell Canada s'est engagée à assurer un développement durable en intégrant la prise de décisions économiques et environnementales à ses activités d'affaires. En plus de nous conformer aux lois et d'exercer une diligence raisonnable en matière d'environnement, nous améliorerons le rendement global de nos activités et produits dans ce domaine tout en assurant notre succès à court et à long terme. Nous établirons des objectifs mesurables et ferons régulièrement rapport sur nos progrès.

Tous les employés et entrepreneurs prennent un engagement envers le développement durable à l'intérieur de Shell Canada et doivent en rendre compte.

18 février 1994

*DÉVELOPPEMENT DURABLE : Un développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire aux leurs.
Commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement*

Ce rapport est disponible sur le site Web de Shell Canada à www.shell.ca

This report is available in English on request.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT

1

GÉRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2

PROTÉGER L'AIR

4

PROTÉGER L'EAU

6

PROTÉGER LA NATURE

7

PROTÉGER LE SOL ET

LES EAUX SOUTERRAINES

8

REMETTRE EN ÉTAT

10

CONSERVER L'ÉNERGIE

11

RÉDUIRE LES DÉCHETS

12

INTERVENIR EN CAS D'URGENCE

14

CONSULTER LES INTÉRESSÉS

16

RESPONSABILITÉ SOCIALE

17

VEILLER À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ

18

NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

19

OBJECTIFS ET INITIATIVES POUR 1998

20

PROGRÈS ACCOMPLIS EN 1997

22

PLANS POUR 1998

23

PROFIL DE SHELL CANADA

24

Message

DU PRÉSIDENT

Shell Canada Limitée continue d'intégrer les principes du développement durable à toutes ses activités. La publication chaque année d'un rapport sur nos progrès constitue un élément clé de notre engagement à cet égard. La conception et l'aspect du rapport de 1997 sont les mêmes qu'en 1996, ce qui aidera le lecteur à mieux comprendre nos progrès.

Je suis heureux de vous présenter le septième rapport sur les progrès de Shell Canada Limitée en matière de développement durable, portant sur nos activités de l'année dernière. Shell Canada a connu une très bonne année en 1997, affichant les meilleurs résultats financiers de son histoire. La Société a réalisé ces excellents résultats tout en continuant à améliorer son dossier en matière de sécurité et de développement durable.

La priorité que nous accordons à la sécurité continue de porter fruits. Nous avons égalé notre rendement record en ce qui touche la sécurité des employés et il y a eu moins d'incidents avec perte de temps chez les entrepreneurs. La diligence avec laquelle les employés de Shell ont détecté les fuites dans les systèmes enterrés et remédié aux déversements a permis une réduction considérable des volumes déversés par rapport aux années antérieures.

Je suis fier des méthodes novatrices que nous avons trouvées pour mettre en oeuvre les concepts de développement durable dans notre secteur d'activités. Ainsi, nous avons vendu de l'équipement en surplus d'une raffinerie à un acheteur qui peut le réutiliser. Nous avons élaboré et mis en application des procédés plus écologiques, comme un procédé sans soude caustique pour la production de carburant aviation.

Cette année, nous avons ajouté une section sur certaines des activités que nous avons réalisées à titre de société socialement responsable. Nous avons toujours soutenu les collectivités dans lesquelles nos

employés vivent et travaillent; je suis particulièrement fier de l'aide que nous avons apportée lorsque des désastres ont frappé diverses régions du pays.

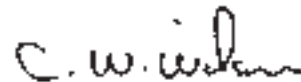
Le changement climatique représente un des défis que nous devons relever au cours des prochaines années. En particulier, le récent accord de Kyoto nécessitera un effort concerté de la part des gouvernements, de l'industrie et des groupes intéressés afin d'en comprendre les conséquences et d'élaborer des mesures sensées. Shell Canada jouera un rôle actif dans ce processus.

Pour l'année 1998, Shell Canada a établi des objectifs nouveaux et plus ambitieux en ce qui a trait à certaines de nos mesures de rendement, par exemple en matière de gestion des déchets et de conservation de l'énergie. Ces objectifs sont mentionnés dans les plans pour 1998 à la page 23 du présent rapport. Nous vous ferons part de nos progrès à l'égard de ces objectifs l'an prochain.

Nous avons modifié la carte-commentaires et je vous invite à me transmettre votre opinion à ce propos. Votre apport nous aidera à communiquer de manière crédible et utile.

Si vous lisez ce rapport sur le site Web de Shell Canada, veuillez nous envoyer vos commentaires par courrier électronique.

.....
Le président et chef de la direction,



Charles W. Wilson

Gérer le

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Selon nos principes en développement durable, les employés et les entrepreneurs ont l'obligation de rendre des comptes sur leur rendement relatif au développement durable. Afin de nous améliorer continuellement, nous avons élaboré un système de gestion de la santé, la sécurité et l'environnement qui comporte des normes, des marches à suivre et des processus.

Système de gestion

Reconnaissant les attentes du public dans le monde entier sur l'amélioration du rendement en matière de santé, de sécurité et d'environnement, le groupe Royal Dutch/Shell prévoit maintenant que toutes ses sociétés d'exploitation mettront en oeuvre, d'ici à l'an 2000, un système de gestion en matière de santé, de sécurité et d'environnement (SSE). Shell Canada a été l'un des chefs de file parmi les sociétés du groupe

Royal Dutch/Shell à établir des normes et à élaborer et mettre en application des systèmes de gestion. Nous serons en bonne position pour satisfaire à ces attentes.

Au cours des deux dernières années, Shell Canada a élaboré un système formel de gestion de la santé, de la sécurité et du développement durable (SSDD). À la fin de 1997, 46 normes avaient été approuvées et leur mise en application était bien amorcée. En 1998, notre programme de vérification interne reposera sur le nouveau système de gestion. Les unités d'affaires ressources, fabrication, distribution, marketing et détail ont effectué des analyses de l'écart entre le système actuel et le nouveau système et sont en voie de modifier leurs procédés pour y intégrer les nouvelles exigences de gestion. Le service SSE - opérations générales a mis le système en application pour gérer leurs activités en matière de SSDD.

En 1997, Shell Canada a terminé un examen de ses objectifs et cibles de développement durable. L'information mise à jour est présentée à la page 20 du présent rapport.

Vérifications

Nous menons des vérifications en SSDD au moins tous les quatre ans dans toutes les principales installations de Shell Canada. Nos vérificateurs sont des employés de Shell qui ont reçu une formation spéciale et qui examinent, de concert avec la direction, tous les aspects de nos marches à suivre ou pratiques qui ne satisfont pas à nos normes et objectifs.

En 1997, nous avons effectué 22 vérifications, dont des vérifications importantes à la raffinerie de Scotford, au complexe de Burnt Timber, au terminal de Hamilton, à l'usine de Brockville, au terminal de Bare Point, au complexe de Peace River ainsi qu'aux établissements de détail et aux agences dans l'ouest du Canada.

Changement climatique mondial

Shell Canada partage la préoccupation à l'échelle mondiale au sujet des conséquences possibles du changement climatique. Nous favorisons fortement des mesures de précaution bien dosées. Il faudra discuter à fond avec tous les groupes intéressés pour respecter l'engagement pris par le Canada à la conférence de Kyoto (de réduire, d'ici aux années 2008 à 2012, les émissions de gaz à effet de serre à 6 % au-dessous du niveau de 1990). Nous participerons, avec tous les secteurs de la société, au débat d'orientation visant à poser des gestes responsables qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en protégeant les intérêts du Canada.

Nous demeurons résolu à respecter le programme Défi - Climat (mesures volontaires et registre) et notre objectif de stabiliser au niveau de 1990, d'ici à l'an 2000, les émissions de gaz à effet de serre, selon notre niveau d'activités de 1994. Nous reconnaissons qu'il est possible de diminuer les coûts des mesures d'atténuation des émissions, sur le plan de l'économie et de notre mode de vie, si ces mesures sont mises en oeuvre graduellement. Une



approche modérée nous laisse assez de temps pour comprendre le système climatique, mettre au point de nouvelles technologies et mettre en valeur moins de carburants à intensité carbonique élevée, tout en laissant à l'économie le temps de s'adapter au changement. Nous favoriserons la mise au point de carburants destinés à des applications ayant une efficacité énergétique supérieure. Nous continuerons d'apporter un soutien financier aux activités de la collectivité qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre.

Entente de partenariat à la raffinerie de Montréal-Est

En 1997, la raffinerie de Montréal-Est a franchi une étape importante en vue de l'auto-réglementation de l'industrie en signant une entente de partenariat environnemental avec le ministère de l'Environnement

et de la Faune du Québec et la Communauté urbaine de Montréal (CUM). Dans le cadre d'un projet pilote de coopération et de gestion de l'environnement, l'entente établit des objectifs environnementaux précis sur la gestion des déchets, du sol et de la qualité de l'air, et énumère les mesures à prendre pour les atteindre. Ces objectifs surpassent sensiblement les exigences des règlements actuels et nécessiteront des dépenses importantes sur le plan de l'environnement. Le gouvernement du Québec et la CUM ont mis en oeuvre ce partenariat, qui constitue une solution de rechange plus économique que la méthode traditionnelle de surveillance du comportement des entreprises en matière d'environnement. Six entreprises, dont les trois raffineries du Québec, participent à ce projet pilote d'une durée de deux ans.

Émissions

Shell participe au programme Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques (ARET). Ce programme à partenaires multiples a pour but de réduire de 90 % les substances toxiques persistantes et bio-accumulables, et de 50 % du niveau de 1988 les autres substances toxiques d'ici à l'an 2000. Toutes les émissions par Shell de substances désignées entrent dans la catégorie des autres toxiques désignés. À la fin de 1996, nous avons réduit de 64 % ces émissions par rapport à 1988.

Dans le cadre du programme Répertoire national des rejets de polluants (RNRP), Shell soumet au gouvernement fédéral une liste de quelque 30 substances rejetées par ses principales installations. Dans le secteur aval, les émissions ont augmenté en raison surtout d'un déversement à la raffinerie de

Scotford et de l'affaissement d'un toit flottant dans un réservoir à Sarnia. Cette hausse a été contrebalancée en partie par l'installation de toits flottants additionnels et la réduction des émissions fugitives en raison d'une amélioration de la détection des fuites et des réparations.

Dépenses — environnement

En 1997, les dépenses pour la protection de l'environnement ont été d'environ 127 millions de dollars, comparativement à 109 millions de dollars en 1996. Ce chiffre comprend les coûts en capital et les frais permanents d'exploitation destinés à la protection de l'environnement, de même que l'évaluation et la remise en état des sols, la gestion des déchets ainsi que la recherche et la gestion portant sur l'environnement. La partie immobilisations de ces dépenses, soit 44 millions de dollars, portait sur des améliorations de l'efficacité énergétique afin de réduire les émissions des gaz à effet de serre. Nous avons augmenté de 9 millions de dollars les dépenses d'évaluation, de remise en état et d'assainissement des sites pour les porter à 49 millions de dollars. Nous avons accordé la priorité à l'évaluation et la remise en état des puits abandonnés dans le secteur amont, ainsi qu'à l'évaluation et la remise en état des sols des établissements de marketing dans le secteur aval.

ARET - ACCÉLÉRATION DE LA RÉDUCTION ET DE L'ÉLIMINATION DES SUBSTANCES TOXIQUES

(tonnes par année)

Substance	Base		Objectif		
	1988	1994	1995	1996	2000
HAP*	3,0	3,1	2,0	2,0	1,3
Benzène	334	222	201	211	150
H ₂ S	463	168	113	68	10
Nickel	14	NA	14	13	13
TOTAL	814	393	330	294	175

* Hydrocarbures aromatiques polycycliques
Exclut le secteur des produits chimiques vendu en 1996.

Les données disponibles les plus récentes sont pour l'année 1996.

RNRP - RÉPERTOIRE NATIONAL DES REJETS DE POLLUANTS

(tonnes par année)

	1993	1994	1995	1996
Secteur aval	1 128	871	808	909
Secteur amont	76	85	1 233*	1 096
Total	1 204	956	2 041	2 005

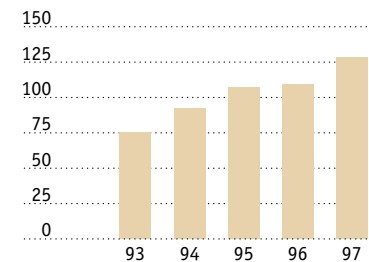
* Le bisulfure de carbone (CS₂) n'est devenu une substance à déclaration obligatoire qu'en 1996

Exclut l'injection en puits profond.
Exclut le secteur des produits chimiques vendu en 1996.

Les données disponibles les plus récentes sont pour l'année 1996.

DÉPENSES - ENVIRONNEMENT

(millions de dollars)



PROTÉGER

l'air

La production et le raffinage du pétrole et du gaz ainsi que la distribution et le marketing des produits pétroliers entraînent des émissions dans l'atmosphère. Nous avons établi des objectifs de réduction du niveau des émissions de certaines substances, notamment le benzène, les composés organiques volatils et les gaz à effet de serre. Ces émissions constituent des facteurs à l'origine de la formation d'ozone au niveau du sol, des pluies acides et du changement climatique.

4

Qualité de l'air

Le secteur aval a signalé deux incidents mineurs relatifs à la qualité de l'air en 1997, soit le même nombre qu'en 1996. Dans un cas, les gaz brûlés à la torche d'une raffinerie ont dépassé la limite permise de six minutes. Dans l'autre cas, 200 kg de halon ont été rejetés accidentellement d'un système extincteur d'incendie défectueux.

Le secteur amont a enregistré 22 incidents relatifs à la qualité de l'air en 1997, comparativement à 25 l'année précédente. Ces incidents avaient trait aux émissions de SO₂

et au réglage de la température au sommet des cheminées. Aucun des incidents n'a eu de conséquences graves pour l'environnement.

Émissions de bioxyde de soufre

Les émissions totales de bioxyde de soufre se sont élevées à 67 000 tonnes pour l'année, soit une légère baisse par rapport à 1996. Les émissions de plusieurs de nos usines étaient bien en-deçà des limites permises par la loi.

Émissions de benzène

En 1996, les émissions de benzène produites par Shell ont été de 37 % inférieures au niveau de 1988. Cela nous met en bonne position pour atteindre, d'ici à l'an 2000, notre objectif de réduire les émissions de benzène de 50 %. Les émissions ont légèrement augmenté en 1996, en raison surtout d'un déversement à la raffinerie de Scotford.

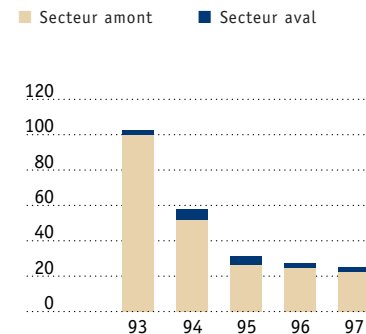
En 1997, la raffinerie de Sarnia a achevé la reconfiguration de ses réservoirs de stockage de benzène, en éliminant un réservoir de grandes dimensions et en installant des toits flottants sur trois réservoirs de stockage de benzène et un réservoir de naphtha. Ces projets, combinés à un programme visant à trouver et à éliminer les petites fuites dans le secteur des procédés, ont permis de réduire de 45 % les émissions de benzène produites à Sarnia depuis 1988.

La raffinerie de Montréal-Est a commencé la conception technique des installations qui réduiront la teneur en benzène de l'essence, afin de se conformer aux règlements du gouvernement fédéral pour 1999. Cette nouvelle essence réduira les émissions de benzène dans l'ensemble du réseau de distribution et de marketing.

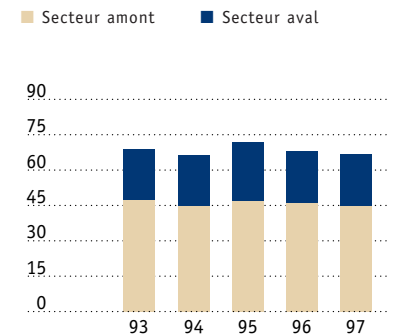
Brûlage des gaz

Les résidents et le gouvernement de l'Alberta ont fait connaître leur préoccupation au sujet du brûlage continu des gaz aux puits et aux usines à gaz. Les usines à gaz de Shell sont conçues de manière à empêcher le brûlage continu de gaz. Le brûlage se produit lors de travaux d'entretien ou si une défécuosité survient à l'usine. L'usine à gaz de Caroline offre un exemple de l'effort soutenu de Shell en vue de réduire le brûlage intermittent des gaz. Nous y avons modifié la conception des com-

INCIDENTS RELATIFS À LA CONFORMITÉ
(nombre d'incidents)



ÉMISSIONS DE BIOXYDE DE SOUFRE
(milliers de tonnes par année)



presseurs à quatre étages et avons installé des systèmes de récupération des vapeurs dans les dispositifs de récupération et de recyclage des gaz brûlés à la torche. Nous avons aussi diminué le nombre de fuites mineures autour des vannes et des autres éléments d'équipement reliés au système de torche.

Partageant les craintes formulées par l'industrie et le public, le personnel de Shell a dirigé un atelier réunissant d'autres participants de l'industrie afin de recueillir de l'information sur le brûlage des gaz. Cet atelier a permis aux sociétés pétrolières et gazières de d'échanger de l'information sur les "pratiques optimales" pour réduire le brûlage des gaz et les émissions.

Composés organiques volatils

Les composés organiques volatils (COV) sont des polluants atmosphériques courants qui favorisent la formation de smog dans les centres urbains. La vallée du bas Fraser

(région de Vancouver) et le corridor Windsor/Québec sont des secteurs où un contrôle plus serré des COV est obligatoire. Les vapeurs d'essence qui s'échappent lors du chargement des camions-citernes dans les terminaux de distribution et de la livraison aux stations-service représentent une source éventuelle de COV. Les stations-service peuvent être pourvues d'une tuyauterie qui capte les vapeurs de réservoirs enterrés et les retourne aux camions-citernes. Au retour des camions-citernes au terminal de distribution, les vapeurs d'essence sont recueillies dans un récupérateur de vapeurs à adsorption sur lit de charbon actif. Lorsque les lits de charbon sont saturés, on en extrait l'essence adsorbée qui est retournée par pompage au réservoir de stockage. À la fin de 1997, quelque 300 stations-service Shell étaient pourvues de récupérateurs de vapeurs. Six importants terminaux de Shell ont été équipés de récupérateurs de vapeurs, au coût de 1 à 3 millions de dollars chacun.

Émissions de gaz à effet de serre

Shell s'est engagée à réduire, d'ici à l'an 2000, ses émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990 selon le niveau d'activité de 1994. L'amélioration de l'efficacité énergétique de nos activités est à la base même de notre engagement. Les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique réalisés de 1990 à 1997 ont permis de réduire de 800 000 tonnes par année les émissions de CO₂. Cette baisse a été annulée par la croissance des activités et

par la hausse des besoins d'énergie pour extraire le pétrole et le gaz des gisements en voie d'épuisement. À la fin de 1997, le total des émissions de gaz à effet de serre était de 5 % inférieur au niveau de 1990. Shell présente chaque année au gouvernement un plan d'action mis à jour dans le cadre du Programme Défi — Climat (mesures volontaires et registre).

En 1997, nous avons retenu les services d'un consultant qui a élaboré des systèmes internes de présentation de l'information sur la production et la consommation d'énergie dans les installations du secteur amont. En conséquence, nous avons révisé les données passées sur les émissions de gaz à effet de serre afin de refléter l'amélioration des mesures. Nous avons retraité les données de base de 1990 pour y incorporer les données améliorées du secteur amont. Nous avons révisé ces données de base pour en exclure le secteur des produits chimiques, vendu en 1996.

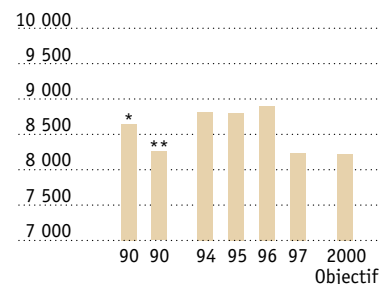
Reboisement

Le captage du carbone par les arbres constitue un moyen de réduire le CO₂ dans l'atmosphère. Grâce aux subventions du Fonds de l'environnement de Shell, des groupes communautaires et de protection de l'environnement dans tout le pays ont planté des arbres et des arbustes pour naturaliser des cours d'école et des terrains dans les collectivités. Près de 12 000 arbres ont été plantés en 1997. En outre, Shell a versé une subvention de 75 000 \$ à la Fondation canadienne de reboisement. Prévue à l'origine à l'inten-

tion des collectivités à la grandeur du Canada, cette somme a été acheminée aux collectivités de l'est du Canada dont les arbres ont été dévastés par les tempêtes de verglas de janvier 1998.

GAZ ÉQUIVALENTS RESPONSABLES DE L'EFFET DE SERRE - GAZ CARBONIQUE (ÉMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES), MÉTHANE, OXYDE NITREUX

(milliers de tonnes par année)



* retraité pour refléter une présentation améliorée de l'information
 ** révisé en fonction de la vente du secteur des produits chimiques



6 PROTÉGER l'eau

L'eau est essentielle à la plupart de nos procédés des secteurs amont et aval. Shell est résolue à protéger et à conserver cette ressource précieuse. Lorsque nous retournons l'eau vers les lacs et les rivières, nous nous conformons aux normes de qualité réglementaires régissant notamment les seuils permis pour les huiles et les graisses, l'ammoniaque, les solides en suspension, le pH et la toxicité.

Qualité de l'eau

Le secteur aval a signalé six incidents relatifs à la conformité, par rapport à cinq en 1996. Trois de ces incidents portaient sur le dépassement du débit permis de rejet d'eau pluviale ou de solides en suspension durant des périodes de pluie records. Les trois autres incidents avaient trait au dépassement des seuils permis du total des solides en suspension et du phosphore, des huiles et des graisses, ainsi que des hydrocarbures aromatiques rejetés dans le réseau municipal d'égout. Tous ces incidents ont fait l'objet d'une enquête et des mesures correctives ont été apportées.

Le secteur amont a fait état de cinq incidents relatifs à la conformité, soit le même nombre qu'en 1996. Deux des incidents portaient sur le rejet d'eau pluviale durant une pluie abondante, deux étaient attribuables au défaut de prélever des échantillons réglementaires et un était relié au contrôle

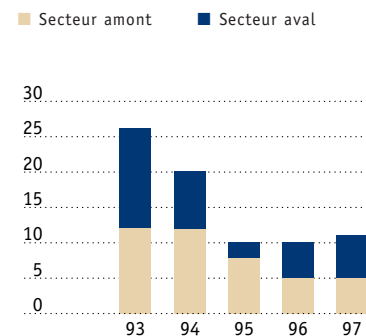
du pH. Aucun des incidents n'a eu des conséquences graves pour l'environnement.

Le total des rejets d'ammoniaque, de phénols, de sulfures, de solides en suspension, d'huiles et de graisses pour 1997 a atteint 207 tonnes, en baisse par rapport à 239 en 1996.

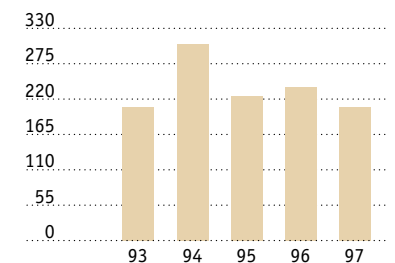
Lancement d'une huile marine biodégradable

En 1997, Shell a lancé la marque Nautilus de lubrifiants marins, comportant des huiles pour moteurs hors-bord qui ont un impact moindre sur les écosystèmes marins. Elles procurent un faible niveau de toxicité aquatique et l'huile Nautilus de première qualité pour hors-bord réduit jusqu'à 85 % la fumée. L'huile Nautilus synthétique biodégradable était la première huile synthétique pour hors-bord à être autorisée par Environnement Canada à utiliser le logo Choix environnemental sur son étiquetage.

INCIDENTS RELATIFS À LA CONFORMITÉ
(nombre d'incidents)



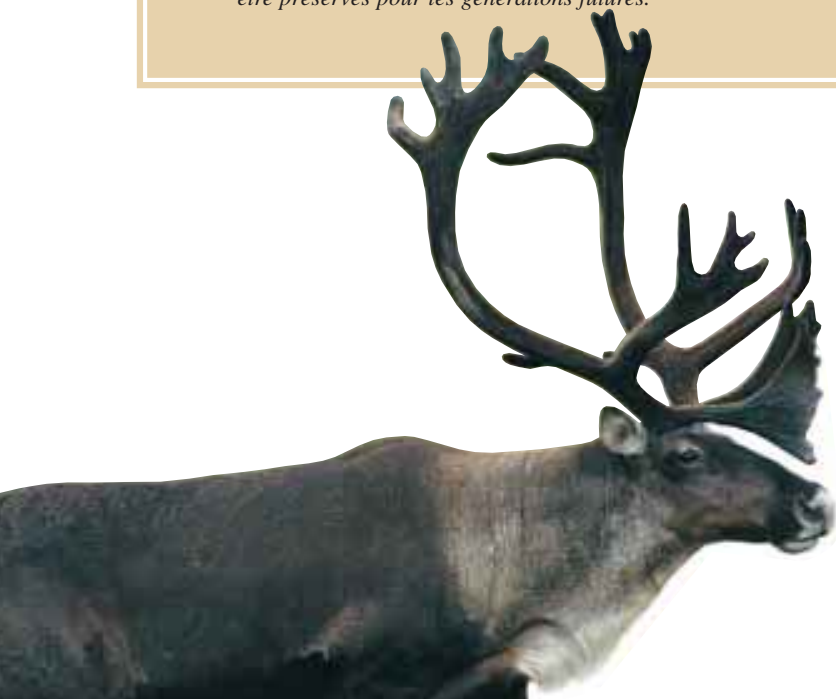
POIDS TOTAL DES REJETS DANS LES EFFLUENTS D'AMMONIAQUE, DE PHÉNOLS, DE SULFURES, DE SOLIDES EN SUSPENSION, D'HUILES ET DE GRAISSES
(tonnes par année)



PROTÉGER LA

nature

La recherche de pétrole et de gaz amène Shell dans des régions du Canada où vivent diverses espèces animales et végétales. Afin de comprendre les effets de nos activités, nous menons des recherches sur les espèces vivantes et leur milieu naturel. Par le biais de notre contribution au parc Gwaii Haanas, nous reconnaissons la valeur d'un de ces territoires particuliers qui doivent être préservés pour les générations futures.



Recherches

Shell soutient la recherche sur la nature et le milieu naturel afin d'en améliorer sa compréhension et de mettre au point des pratiques de gestion de l'environnement saines. L'année 1997 a été la quatrième d'un programme d'étude de cinq ans que Shell s'est engagée à mener sur l'ours grizzly du versant est des Rocheuses. Dans le nord de l'Alberta, nous avons participé à une recherche sur le caribou des forêts, une espèce menacée, et les effets des activités pétrolières et gazières sur cet animal et son milieu naturel. En plus de ces programmes de recherche à partenaires multiples, nous avons amorcé notre propre recherche visant à atténuer l'impact de nos activités d'exploration et de mise en valeur. En 1997, nous avons poursuivi une étude entreprise en 1996 relatives aux effets du forage sur l'original dans son habitat hivernal.

Déménagement des rats laveurs de la raffinerie de Sarnia

Il n'est pas rare que des rats laveurs et d'autres animaux sauvages se promènent sur le terrain de 150 hectares (370 acres) de la raffinerie de Sarnia, près de la rivière St. Clair. Malheureusement, ces petits animaux s'aventurent dans des secteurs où ils peuvent endommager l'équipement, ce qui provoque des pannes à la raffinerie et nécessite des réparations coûteuses. En vue de régler ce problème, Sarnia capture les animaux et oiseaux de façon non violente et les relâche dans un milieu plus sûr. Les

trappes sont vérifiées chaque jour pour faire en sorte que les animaux ne soient pas confinés plus longtemps qu'il le faut. On attrape le plus souvent des rats laveurs, mais aussi des renards, des mouffettes, des opossums et des mainates.

Gwaii Haanas

En mars 1997, Shell Canada a été l'une des quatre sociétés qui ont donné à la Société canadienne pour la conservation de la nature des terrains de plus de 320 000 acres couverts par des permis d'exploration minière au large des côtes de la Colombie-Britannique.

Ce don a constitué la première étape en vue de la création de la réserve de Gwaii Haanas, le plus important parc marin du Canada.

Ce parc longe l'île Haida Gwaii, le territoire des nations autochtones Haida, qui abrite l'un des écosystèmes marins et terrestres parmi les plus prolifiques et variés qui soient. Shell a acquis les droits d'exploration dans les années 60. Bien que cette région recèle un potentiel pétrolier et gazier, nous avons reconnu que ces territoires ont une valeur particulière qui surpasse leur potentiel énergétique.

PROTÉGER LE

SOL

ET LES EAUX SOUTERRAINES

Nos activités nous amènent à découvrir, à produire et à transporter des milliards de litres d'hydrocarbures liquides chaque année. Le potentiel de fuites et de déversements est présent dans tous les aspects de nos activités. Nous nous efforçons de diminuer le nombre, le volume et la gravité des fuites et déversements par la prévention, la détection rapide, les mesures d'atténuation et le nettoyage.

8

Déversements prioritaires

Nous accordons une attention spéciale aux “déversements prioritaires” en raison de leurs conséquences possibles sur l’environnement attribuables au type de produit déversé, au secteur touché ou au volume en question. Six déversements prioritaires se sont produits en 1997, soit le nombre le moins élevé depuis que nous consignons ce genre de déversement. Nous avons comme objectif d’éliminer les “déversements prioritaires” dans tous nos établissements.

Déversements — secteur amont

Le secteur amont a signalé 35 déversements déclarables en vertu des lois de protection de l’environnement des provinces où sont situés nos établissements : la Colombie-Britannique, l’Alberta et la Saskatchewan. Il s’agit d’une baisse importante par rapport aux 54 déversements signalés en 1996 et du nombre le plus faible au cours de la période

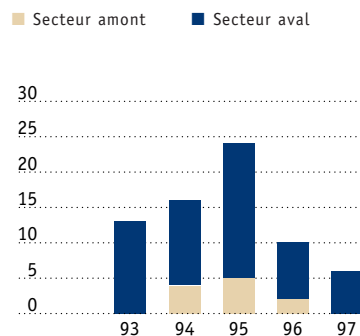
de déclaration de cinq ans. Le volume total des déversements a été de 464 mètres cubes, comparativement à 1 445 mètres cubes en 1996. Le pétrole représentait 23 mètres cubes de ce volume et le reste se composait de saumure et d’émulsions.

Déversements — secteur aval

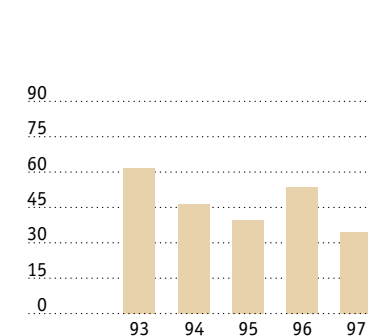
Le secteur aval tient des statistiques sur tous les déversements de plus de 10 litres, même si les règlements ne l’exigent pas. Ces statistiques tiennent compte des déversements dans tous les établissements de Shell, de même que ceux exploités par les associés en marketing ainsi que les transporteurs et entrepreneurs.

En 1997, le volume des déversements a été de 265 mètres cubes, soit une baisse de 70 % par rapport à 1996. Nous avons enregistré 441 déversements en 1997, soit légèrement plus que les 430 déversements de 1996. De ce nombre, 318 étaient des

DÉVERSEMENTS PRIORITAIRES
(nombre d'incidents)



NOMBRE TOTAL DE DÉVERSEMENTS
ENREGISTRABLES - SECTEUR AMONT



déversements inférieurs à 100 litres. Tout au long de 1997, nos établissements ont accordé la priorité à la prévention et aux mesures d'atténuation des déversements. Nos raffineries ont signalé quatre déversements supérieurs à 10 000 litres, comparativement à 12 en 1996. Nous déterminons maintenant notre rendement en matière de déversements en établissant le volume déversé par rapport au volume traité, comme indiqué ci-dessous.

Systèmes de stockage du carburant

Ces dernières années, nos établissements du secteur du marketing ont réalisé des progrès importants sur le plan des systèmes de détection rapide. L'utilisation d'un système précis de gestion des stocks et de puits de surveillance des eaux souterraines permet une détection plus rapide des fuites, ce qui réduit les impacts environnementaux sur nos terrains et le risque écologique sur les

terrains adjacents. Notre objectif à long terme est d'éliminer les fuites dans les systèmes enterrés, mais compte tenu du nombre d'établissements et du volume de travail à accomplir, nous nous fixons comme objectif immédiat de détecter rapidement les fuites et d'en minimiser les effets sur le milieu environnant. En 1997, nous avons décelé 22 fuites dans les systèmes enterrés. Toutes les fuites survenues en 1997 ont été détectées avant que la contamination ne dépasse les limites de la propriété de Shell.

Les dépenses en capital effectuées pour améliorer les systèmes de stockage enterrés et les systèmes de manutention aux établissements de marketing se sont élevées à 16 millions de dollars en 1997. Les coûts annuels de remise en état des établissements de marketing fermés ont été de 35 millions de dollars.

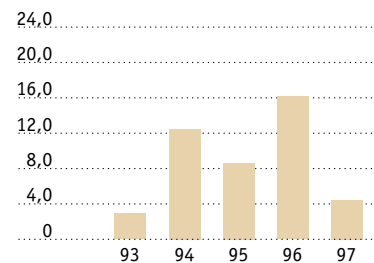
La raffinerie de Sarnia remplace des conduites enfouies

En 1997, la raffinerie de Sarnia a terminé les travaux de remplacement de conduites de produits enfouies sous l'autoroute St. Clair jusqu'au bassin de Shell. L'épandage massif de sel sur cette autoroute achalandée en hiver avait provoqué la corrosion d'environ une douzaine de conduites souterraines venant de la raffinerie. Vu la proximité des conduites de la rivière, la corrosion risquait de causer une fuite qui aurait pu se déverser dans la rivière. Un ponceau en béton a été construit sous la route. Toutes les conduites passent maintenant sous ce ponceau et ne sont pas exposées à l'eau de ruissellement salée et corrosive. Le ponceau est conçu de manière à faciliter l'accès aux nouvelles conduites aux fins d'inspection. Ce projet s'inscrit dans un programme continu à Sarnia visant à réduire les risques de déversements dans la rivière St. Clair.

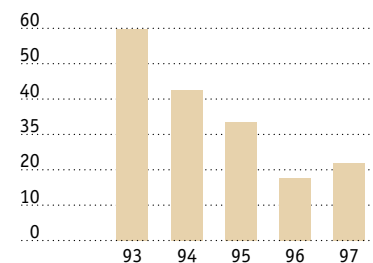
Recyclage des lubrifiants

Shell continue de remettre en état le terrain de la vieille usine de recyclage de lubrifiants de Turbo à Edmonton. L'achèvement de ces travaux complexes prendra dix ans et nécessitera plus de 10 millions de dollars. En 1997, nous avons terminé l'installation de l'équipement et avons reçu du gouvernement l'autorisation finale de mettre hors service et d'assainir l'établissement. Tous les bassins de stockage d'huiles usées ont été vidés et tous les sédiments de ces bassins ont été soit stabilisés et enlevés de l'établissement, soit placés dans la cellule de biorestauration aux fins de traitement sur place. Un réseau de puits d'eaux souterraines assure le pompage des eaux souterraines contaminées vers l'usine de traitement des eaux usées, bâtie en 1997. Shell a installé un système de captage des vapeurs en vue d'assainir sur place d'autres terrains contaminés. Nous confinons, puis testons les eaux de ruissellement à l'établissement avant de les rejeter hors de l'établissement. Compte tenu des dépenses d'environ 3 millions de dollars en 1997, les dépenses totales engagées à ce jour s'élèvent à 9 millions de dollars.

NOMBRE DE LITRES DÉVERSÉS PAR MILLION DE LITRES DE PÉTROLE MANIPULÉS - SECTEUR AVAL



SYSTÈMES PÉTROLIERS ENTERRÉS (nombre de fuites)



REMETTRE EN

état

Notre objectif est d'empêcher toute contamination future grâce à la prévention des déversements et des fuites. Nous effectuons la gestion, l'assainissement ou la remise en état de tous les terrains touchés par nos activités. L'assainissement et la remise en état constituent des procédés souvent longs, en particulier lorsque les activités pétrolières durent plusieurs années à une installation.

Assainissement de puits

Shell met en oeuvre des programmes précis pour choisir, puis assainir des chantiers de forage. Les activités d'assainissement comprennent le bouchage approprié de puits de forage, l'enlèvement des installations de surface ainsi que la remise en état et la remise en végétation du terrain

autour de la tête de puits. En 1997, Shell a assaini les terrains de 20 puits et a reçu les certificats d'assainissement correspondants de l'Alberta Energy and Utilities Board (EUB). La Société a vendu 30 puits, et il en reste 150 à assainir. Nous n'avons actuellement aucune installation éloignée importante qui nécessite un assainissement.

En 1997, l'EUB a émis des directives obligeant les sociétés à réduire le nombre de puits inactifs qui doivent être abandonnés afin de prévenir les fuites ou les problèmes environnementaux. Shell se conformera à ces directives en 1998.

Recherche sur l'assainissement

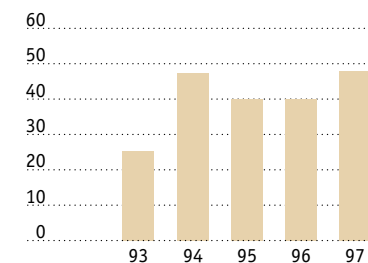
L'assainissement des sols et des eaux souterraines dans les stations-service est une entreprise importante et coûteuse pour le secteur aval de toute l'industrie pétrolière. Shell prend part à des recherches sur l'assainissement des eaux souterraines qui sont susceptibles d'aider l'ensemble de l'industrie à l'avenir. Au cours des quatre dernières années, des chercheurs du centre de recherche sur les eaux souterraines de l'université de Waterloo ont mis à l'essai de nouvelles solutions aux problèmes d'assainissement des sols et des eaux souterraines dans un établissement de Shell situé dans le sud de l'Ontario.

Le projet le plus récent porte sur l'injection d'oxygène pur dans les eaux souterraines pour favoriser la biodégradation naturelle des contaminants aux hydrocarbures. Les résultats initiaux des essais ayant été prometteurs, les chercheurs tenteront de perfectionner cette technologie en 1998.

Dépenses de restauration

Les dépenses d'évaluation, d'assainissement et de restauration se sont élevées à plus de 48 millions de dollars, soit une hausse sensible par rapport aux 40 millions de dollars en 1996. De cette somme, quelque 40 millions de dollars ont été dépensés dans les réseaux des stations-service et des terminaux de vrac. Dans le secteur amont, les dépenses liées à l'abandon de puits ainsi qu'à l'évaluation et à la remise à l'état initial des lieux ont augmenté de 70 %. Il y a eu une diminution des dépenses de nettoyage des déversements, en raison de la réduction du volume des déversements en 1997.

DÉPENSES DE RESTAURATION
(millions de dollars)



CONSERVER l'énergie



Shell est à l'affût de nouvelles occasions de réduire la consommation d'énergie dans ses installations. Notre objectif à long terme est de figurer dans le quartile supérieur des sociétés de notre industrie sur le plan de l'efficacité énergétique.

Jumping Pound s'est accrue de 5 % à 7 % depuis la mise en application du système. Des modifications ont aussi été apportées à la gestion de l'énergie en 1997, comme la réduction de pression des collecteurs de vapeur, l'utilisation préférentielle des unités de traitement les plus efficaces et un remplacement des compresseurs au gaz par des compresseurs électriques.

Gestion de l'énergie — secteur aval

L'indice d'intensité énergétique Solomon mesure l'efficacité énergétique des raffineries. Plus l'indice est faible, plus l'efficacité de la raffinerie est élevée. À la fin de 1997, l'efficacité énergétique de nos raffineries s'était améliorée de 12 % par rapport à 1990, notre objectif étant de 10 %. Les projets ont porté notamment sur la modernisation des fours, la reconfiguration des échangeurs de chaleur et des améliorations aux procédés. Nous sommes en bonne voie d'atteindre, d'ici à l'an 2000, notre objectif d'une réduction de 5 % par rapport à 1994.

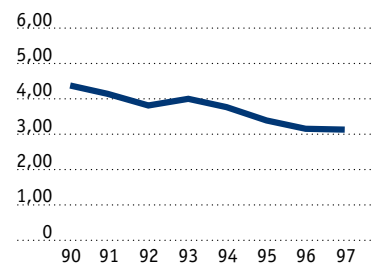
En 1997, nous avons consacré près de 20 millions de dollars à la modernisation d'une unité de raffinage du brut à la raffinerie de Sarnia afin de diminuer de près de 50 % la demande d'énergie. Ces changements réduiront les émissions de CO₂ de 45 000 tonnes par année et se traduiront par des économies d'énergie annuelles d'environ 2,4 millions de dollars. La baisse de consommation de carburant combinée à un brûleur perfectionné réduira les sous-produits de la combustion et l'oxyde d'azote.

Gestion de l'énergie — secteur amont

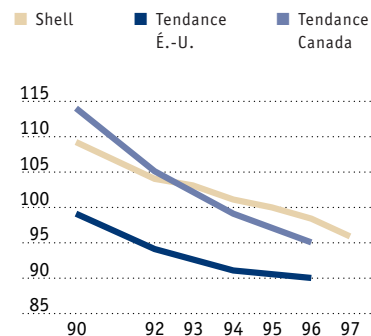
Les activités de gestion de l'énergie mises en oeuvre en 1997 ont représenté des économies annuelles de 17 millions de mètres cubes de gaz combustible par année, portant les économies annuelles totales à 75 millions de mètres cubes depuis 1995. Notre objectif est de réaliser des économies annuelles totales de 85 millions d'ici à l'an 2000.

En 1997, le personnel a mis au point une série de programmes de rapports en vue d'améliorer la gestion de l'énergie. Les travaux initiaux ont procuré aux opérateurs de Shell une connaissance plus approfondie des opérations de l'usine. De nouveaux affichages informatiques aux usines à gaz de Waterton et de Jumping Pound ont permis le contrôle interactif des procédés afin de réduire la consommation d'énergie. L'efficacité énergétique de l'usine de

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - SECTEUR AMONT
(GJ/m³ d'équivalent pétrole)



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES RAFFINERIES
(indice d'intensité énergétique Solomon)



Nota : Les chiffres passés ont été retraités en raison d'une modification des méthodes de calcul de Solomon en 1997.

RÉDUIRE les déchets

Shell reconnaît que les déchets représentent à la fois un coût pour notre entreprise et une perte de ressources. Nous avons atteint notre cible initiale de réduction des déchets et venons de nous fixer une cible plus audacieuse de réduction des déchets dangereux. Nous nous efforçons de réduire la quantité de déchets produits et cherchons des solutions de rechange novatrices à l'élimination.

12

Secteur amont

Depuis plusieurs années déjà Shell apporte des améliorations au système de surveillance des déchets du secteur amont. Bien que ces améliorations nous procurent des mesures plus précises et une meilleure information de gestion, elles rendent difficile l'établissement de comparaisons d'une année à l'autre. Par exemple, nous surveillons depuis 1987 la quantité de déchets de forage, qui comprennent les déblais et les fluides de forage normalement traités sur place. Une fois traités, ils ne sont

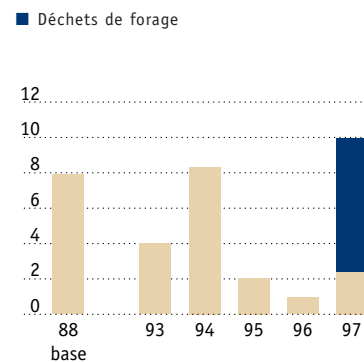
plus une menace pour l'environnement. Certains déchets de forage, qui sont enlevés des lieux aux fins d'élimination, ont été inclus pour la première fois en 1997 dans les statistiques sur les déchets à éliminer.

Dans l'ensemble du secteur amont, les volumes des déchets à éliminer de nos installations d'exploitation ont diminué de 69 % depuis 1988. Ces résultats dépassent la cible de réduction de 50 %, d'ici à l'an 2000, des déchets à éliminer par rapport à 1988.

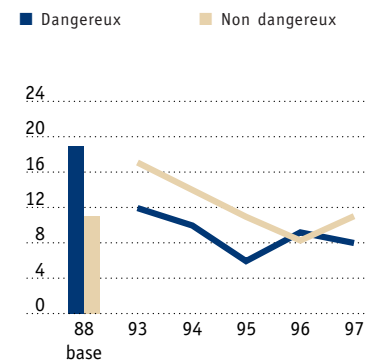
Secteur aval

La quantité totale des déchets provenant des raffineries de Shell en 1997 a été supérieure à celle de 1996. L'augmentation est attribuable à un nettoyage important de réservoirs et de bassins, à des travaux de construction d'envergure et à un nouveau procédé de traitement des eaux. Toutefois, les raffineries ont produit moins de déchets dangereux en 1997, en partie grâce à une

DÉCHETS À ÉLIMINER - SECTEUR AMONT
(milliers de tonnes par année)



PRODUCTION DE DÉCHETS - RAFFINERIES
(milliers de tonnes par année)



réduction du volume des déversements. Cette réduction a représenté une baisse d'environ 100 tonnes de déchets dangereux.

En 1997, la quantité de déchets à éliminer a été de 58 % inférieure à celle de 1988, mais a légèrement augmenté par rapport à 1996. Malgré une hausse sensible du total des déchets provenant du secteur aval, nous avons trouvé des solutions de rechange à l'élimination pour la plus grande partie du surplus de déchets. Nous avons utilisé la chaux éteinte provenant du procédé d'adoucissement de l'eau brute à la raffinerie de Scotford comme conditionneur de sol sur les terres agricoles qui appartiennent à Shell autour de la raffinerie. Nous avons recyclé la majeure partie de l'acier de rebut résultant des travaux de construction à la raffinerie de Samia. Le nettoyage de réservoirs à la raffinerie de Scotford a produit des boues huileuses, mais nous avons réduit de 70 % la quantité envoyée

pour incinération au moyen d'un procédé de centrifugation qui extrait les huiles récupérables de la boue.

Procédé de traitement sans soude caustique

En 1997, la raffinerie de Samia a commencé à produire du carburéacteur, qu'il faut traiter pour en réduire le niveau de mercaptans, un composé sulfuré. Le traitement du carburéacteur se fait habituellement par un procédé à la soude caustique qui crée un sous-produit difficile à manipuler. Samia utilise une nouvelle technologie qui élimine la soude caustique pour la remplacer par de l'ammoniaque. Le nouveau procédé extrait l'ammoniaque épuisé de l'eau et l'achemine vers l'usine de désulfuration où elle est convertie en azote. Ce procédé produit un carburéacteur de qualité supérieure en éliminant les craintes touchant la sécurité et l'environnement reliées à la soude caustique.

Démantèlement de la raffinerie Shellburn

En 1993, la raffinerie Shellburn à Burnaby, en Colombie-Britannique, a subi une transformation qui en a fait un établissement beaucoup plus petit et plus simple qui ne peut traiter le pétrole brut. La plupart des unités de traitement de la raffinerie étant devenues inutiles, on les a mises hors service, mais en les laissant en place. En 1997, nous avons conclu une entente avec une société pétrolière des Émirats arabes unis portant sur le démantèlement et l'enlèvement des unités de fabrication. La société

des Émirats prévoit réassembler les unités dans une raffinerie en construction dans les Émirats. Cette vente innovatrice permet la réutilisation d'équipement qui autrement, aurait été vendu comme ferraille.

Sites d'enfouissement

Le complexe de Waterton de Shell a remplacé ses anciens sites d'enfouissement par un nouveau qui permet la manutention et le traitement sur place des déchets. Grâce à cette installation rentable, le complexe de Waterton pourra gérer ses déchets plus efficacement et disposera à la fois d'un lieu de stockage et de traitement des déchets. L'installation utilise des procédés de biodégradation pour traiter les sols et les filtres qui contiennent des amines, ainsi que les sols sulfurés. Les produits de lixiviation sont recueillis pour être ensuite éliminés. Les déchets traités en premier à cette installation provenaient, pour la plupart, du nettoyage des anciens sites d'enfouissement.

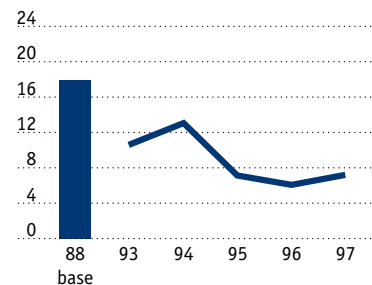
Vérification des sites d'enfouissement

Shell a pris les rennes d'un organisme de vérification en SSE de l'industrie, le Western Canadian Auditing Roundtable (WCAR), qui a élaboré et mis en oeuvre un processus d'évaluation des lieux d'enfouissement. Les sociétés qui produisent des déchets en sont responsables, de leur production à leur élimination. Elles doivent évaluer leurs entrepreneurs en gestion des déchets pour

s'assurer que la gestion se fait correctement et pour se prémunir contre les obligations à long terme de réparer. Selon le processus du WCAR, les installations de gestion des déchets doivent remplir un questionnaire sur les meilleures pratiques et le soumettre à la vérification d'un expert-conseil en environnement. Le producteur de déchets évalue l'information pour s'assurer que l'installation de gestion des déchets et son fonctionnement respectent ses propres critères en matière de risque pour l'environnement, de risque financier et de santé et sécurité, de même que toutes les exigences réglementaires. Le processus du WCAR est à l'avantage des installations de gestion des déchets, parce qu'il réduit le doublement des vérifications et fait économiser beaucoup de temps et d'argent aux producteurs lors de leurs évaluations environnementales.

Quelque 40 sociétés productrices de déchets ont appuyé ce processus et 16 installations de gestion des déchets de l'ouest du Canada ont rempli le questionnaire ou sont en voie de le faire.

DÉCHETS À ÉLIMINER - RAFFINERIES
(milliers de tonnes par année)



INTERVENIR EN CAS

d'urgence

Shell possède des plans d'intervention en cas d'urgence depuis plusieurs années. Ces plans permettent à notre personnel d'intervenir en toute sécurité, avec efficacité et confiance dans une situation d'urgence. Nous mettons ces plans à l'essai régulièrement et, au besoin, les mettons en oeuvre dans des situations d'urgence réelles.



Se préparer aux urgences

Les activités d'intervention en cas d'urgence de Shell tout au long de 1997 ont permis d'améliorer les plans en place et de les mettre en application dans diverses séances de formation. Les équipes d'intervention régionales se sont rendues à Granby, au Québec, à Hamilton, en Ontario, et à Sherwood Park, en Alberta, pour mener des exercices de simulation d'urgence en collaboration avec les coordonnateurs des mesures d'urgence, les pompiers et les policiers locaux. À chaque exercice, les groupes participants ont pu apprendre les uns des autres et améliorer le plan d'intervention en cas d'urgence.

En 1997, nous avons élaboré un nouveau plan de gestion des crises pour l'édifice du siège social de Shell. Celui-ci présente un plan d'évacuation du siège social et les façons de gérer nos activités, nos communications, l'accès informatique, etc. durant une urgence. En outre, nous avons mis au point un nouveau plan touchant nos activités de mise en valeur des sables bitumineux, au nord de Fort McMurray, en Alberta. Pour l'instant, le plan porte sur le programme de forage hivernal et sur une

usine pilote. Nous modifierons ce plan à mesure que le projet des sables bitumineux progressera.

La coopération avec les industries et les villes voisines par le biais de l'assistance mutuelle constitue un très bon moyen de créer un programme d'intervention en cas d'urgence efficace aux niveaux local, régional et national. Les raffineries de Scotford et de Sarnia ainsi que l'usine à gaz de Caroline ont continué de participer à des programmes locaux d'assistance mutuelle. La raffinerie de Montréal-Est s'est jointe à un nouveau partenariat entre l'industrie et le gouvernement, l'Association industrielle de Montréal-Est, qui va au-delà de l'assistance mutuelle et prévoit la mise en commun du personnel, de la formation, de l'équipement et des plans d'intervention en cas d'urgence. L'Association collabore étroitement avec les représentants de la collectivité pour effectuer des analyses de risques et établir les communications. Au niveau régional, Shell soutient les organismes d'intervention marins responsables de la côte ouest, de la côte est et des Grands Lacs, en plus d'en être un des propriétaires. À l'échelle nationale, Shell a démontré son leadership dans la mise au point de la Liquefied Petroleum Gas Emergency Response Corporation (LPGERC). Ce nouvel organisme gèrera tous les incidents reliés au transport de GPL et les incidents mettant en cause des réservoirs de stockage de propane fixes d'une capacité supérieure à 420 livres, dans tout le Canada.

Plaintes au sujet d'odeurs à Jumping Pound

En décembre 1997, l'Alberta Emergency Services a reçu des plaintes à propos d'odeurs de mercaptan (semblable au gaz naturel) dans les régions de Cochrane, Airdrie et Calgary. Shell a mis en branle son plan d'intervention en cas d'urgence et, de concert avec le ministère de l'Environnement de l'Alberta et d'autres exploitants de la région, a fait une enquête pour déterminer la source de ces odeurs. La source n'avait pu être déterminée lorsque les odeurs sont disparues.

Le soir avant les plaintes, l'usine de Jumping Pound de Shell avait connu un problème dans ses opérations et avait informé le ministère de l'Environnement de l'Alberta qu'un brûlage de gaz inhabituel se produirait. L'usine et le ministère de l'Environnement de l'Alberta poursuivent chacun leur enquête sur le brûlage de gaz et les odeurs.

Aider la collectivité à se préparer

Shell reconnaît le rôle de soutien des corps de pompiers volontaires des collectivités locales. Il est fréquent qu'un employé de Shell ou un détaillant adhère à un corps de pompiers volontaires local. En 1997, nous avons apporté notre soutien financier aux corps de pompiers volontaires de Chetwynd, Midale, Dresden, Watford, Lamont et Corunna. Une subvention du Fonds de l'environnement de Shell au Bluenose Atlantic Coastal Action Program a aidé à équiper un réseau local d'interven-

tion en cas de déversements légers de pétrole en Nouvelle-Écosse.

Incident à un puits du complexe de Peace River

Dans le rapport de l'année dernière, nous avons décrit le rejet accidentel de vapeur et de fluides survenu au complexe de Peace River en octobre 1996.

La vapeur contenait d'infimes quantités de sable et de bitume qui se sont déposés dans un marais voisin. Après cet incident, la direction du complexe de Peace River a mis sur pied une commission pour déterminer la cause de l'incident et examiner les marches à suivre de reconditionnement des puits. L'équipe a déterminé que les marches à suivre en place nécessitent l'ajout d'une quantité d'eau fixe au puits durant les activités de nettoyage. Selon les nouvelles marches à suivre, il faudra ajouter davantage d'eau, en fonction du nombre de sections de colonnes de production retirées du puits au cours du nettoyage.

Feux de brousse à Waterton

En décembre 1997, des feux de brousse ont causé des dommages importants dans le sud-ouest de l'Alberta. Des employés de Shell ont découvert un feu en expansion au sud de Pincher Creek, sur un terrain forestier privé situé à l'ouest de l'usine de Waterton de Shell. Le personnel et les entrepreneurs de Shell, les résidents locaux et les spécialistes de Parcs Canada en lutte contre les incendies ont combattu le feu durant près de cinq heures au moyen de la machinerie lourde et des camions-citernes

de Shell. S'il n'avait pas été maîtrisé, le feu aurait pu dégénérer en un gigantesque feu de brousse. Les autorités locales ont affirmé que l'intervention rapide de Shell a permis d'éviter une perte énorme.

Fuite de H₂S à Carbondale

En août 1997, une fuite de gaz naturel contenant du H₂S s'est produite dans une section inutilisée du pipeline de Carbondale près de l'usine à gaz de Waterton. Shell a mis en branle le plan d'intervention en cas d'urgence dès la découverte de la fuite. Nous avons arrêté l'émission de gaz, limité l'accès au secteur et pris des mesures correctives. On n'a signalé aucune conséquence sur la santé des résidents de la région. Le personnel a déterminé que la fuite était attribuable à un joint de soudeur défectueux entre une nouvelle section de canalisation et une section déjà en service. Une fois les réparations terminées, Shell a confirmé l'intégrité du restant du pipeline avant de le remettre en service.

CONSULTER LES intéressés

Shell consulte les collectivités et groupes touchés par ses activités afin de bâtir et de maintenir de bonnes relations avec eux. Nous voulons favoriser la participation des intéressés en organisant des journées portes ouvertes, des réunions informelles et en suivant les méthodes réglementaires officielles comme les demandes et les audiences.

Activités au sein des associations

La haute direction de Shell a été représentée dans des organismes qui s'occupent du rendement de l'industrie en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Le président et chef de la direction, C. W. Wilson, a siégé comme administrateur du groupe de travail du Programme Défi — Climat (mesures volontaires et registre). Ce programme, tout d'abord commandité par le gouvernement, est maintenant davantage financé par le secteur privé. Il a également siégé au conseil d'établissement des politiques du Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne. L. Kulak, directeur - santé, sécurité et environnement, opérations générales, a siégé au comité des instruments économiques de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Il a aussi été coprésident du groupe de travail sur les changements climatiques de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) et de l'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP). D'autres employés de Shell ont joué un rôle déterminant au sein de groupes de travail de l'ICPP qui s'occupent des pluies acides, de la qualité de l'air et du benzène. Un employé a été coprésident d'un groupe de l'ICPP qui s'occupe de questions environnementales reliées à la reformulation de l'essence et du diesel. Des employés du secteur amont de Shell ont participé à des comités de l'ACPP sur la gestion des déchets, les changements climatiques, l'Inventaire national des rejets de polluants ainsi que Special Places 2000.

Processus de demandes de renseignements de l'AEUB

Au début de 1997, l'Alberta Energy and Utilities Board (AEUB) a amorcé un processus de demande de renseignements pour obtenir l'opinion de la collectivité sur les exploitants pétroliers et gaziers près de Caroline, en Alberta. Sous le leadership de Shell, les producteurs de pétrole et de gaz de la région ont rédigé un rapport qui répondait aux préoccupations exprimées par la collectivité. Ce processus a mené à la création d'un comité collectivité/industrie pour améliorer les communications et régler les problèmes. L'AEUB a utilisé le processus sur Caroline comme un modèle servant à résoudre les problèmes dans d'autres régions de l'Alberta.

Journées portes ouvertes

La raffinerie de Montréal-Est a invité les résidents de la région, les responsables gouvernementaux et les édiles locaux à trois journées portes ouvertes afin de leur faire mieux connaître la raffinerie. Quelque 7 200 personnes ont participé aux visites guidées de la raffinerie, ont observé les présentations et se sont entretenues avec le personnel de la raffinerie sur la sécurité du public et des travailleurs, les mesures de protection de l'environnement et les opérations à la raffinerie.

Shell a profité de l'occasion offerte par le renouvellement de permis d'exploitation en 1997 pour organiser des journées portes ouvertes aux installations de Caroline et de Shantz. Ces journées ont favorisé la communication, tout en permettant au public de visiter les établissements et de connaître leur rendement environnemental.

RESPONSABILITÉ sociale

Notre engagement envers le développement durable comporte l'aspect de la responsabilité sociale de la Société. Par le biais du Fonds de l'environnement de Shell, nous favorisons le travail bénévole de tous les Canadiens en vue d'améliorer l'environnement. Nous encourageons les employés de Shell à oeuvrer au sein de leur collectivité et nous accordons une contribution égale aux dons qu'ils versent à des fonds de secours aux sinistrés et à des programmes communautaires.

Travailler avec les autochtones

En 1997, nous avons réitéré notre engagement à travailler efficacement avec les autochtones en établissant un programme sur les affaires autochtones chapeauté par un conseiller à temps plein. À titre d'entreprise, nous appuyons un énoncé de vision qui favorise une relation mutuellement avantageuse fondée sur le respect, la compréhension et la confiance. Nous avons pris un engagement de 300 000 \$ envers la Fondation nationale pour l'excellence autochtone sous forme de bourses universitaires en affaires et en sciences à l'intention des jeunes autochtones.

Fonds de l'environnement de Shell

En 1997, le Fonds de l'environnement de Shell (FES) avait versé des subventions totalisant plus de 5 millions de dollars depuis sa création en 1990. Conçu pour aider à faire une différence au niveau local, le FES donne de l'argent à des projets de protection de l'environnement axés sur l'action comme le recyclage, la remise en état et la naturalisation, la sensibilisation à l'environnement et d'autres programmes bénévoles. Afin de faire des choix éclairés lors de l'octroi des subventions du FES, nous confions la prise de décision à des

comités régionaux. Chaque comité se compose de deux représentants d'organismes environnementaux, un représentant du ministère de l'Environnement et un employé de Shell Canada. En 1997, il y a eu une hausse des demandes de subvention provenant des écoles, car les élèves, les parents, le personnel enseignant et parfois même la collectivité entière ont remis des cours d'école à leur état naturel favorisant l'épanouissement des oiseaux, des insectes et de la nature. Ces milieux naturalisés offrent aux élèves une classe vivante qui se prête à l'étude des sujets reliés à l'environnement. Parmi les autres subventions, mentionnons un don versé à la garderie en milieu familial Fairfield, à Victoria, en Colombie-Britannique, pour la mise sur pied d'un programme d'enseignement préscolaire sur l'environnement, une subvention qui a permis à une réserve naturelle du Québec d'ajouter une signalisation d'interprétation pour renseigner les visiteurs sur une faune et une flore remarquables, et de l'aide accordée à un groupe de l'Île-du-Prince-Édouard pour un projet expérimental sur le jardinage biologique et le compostage.

Aider les personnes dans le besoin

Au cours des trois dernières années, Shell Canada a accordé une aide égale aux dons versés par ses employés dans le cadre des programmes d'aide aux victimes des inondations et des incendies au Manitoba, en Alberta et au Québec, totalisant près de 200 000 \$. Un programme semblable de contrepartie aux dons versés par les employés à Centraide de Calgary et de la

région a permis de recueillir un montant record de 790 000 \$ des employés et de Shell en 1997. En tout, la Société a donné plus de 1 million de dollars à Centraide en 1997. Tout au long de l'année, les gens de Shell ont aussi consacré leur temps et leur énergie à des journées durant lesquelles un groupe d'employés faisait du bénévolat auprès d'un organisme de bienfaisance local. Le personnel de Shell a ainsi réalisé plus de 20 projets en 1997, de la construction d'une maison avec Habitat for Humanity à l'emballage et la livraison de paniers de Noël destinés à un refuge local pour femmes.



VEILLER À LA **santé** ET À LA **sécurité**

Aucune activité n'est plus importante que la protection de la santé et de la sécurité des employés, des entrepreneurs et des autres personnes touchées par nos activités. Non seulement nous nous conformons aux lois, mais nous prenons aussi des mesures pour améliorer notre rendement en santé et sécurité.

18

Dossier de sécurité

En 1997, Shell a égalé son meilleur dossier de sécurité de tous les temps. Trois employés ont subi des blessures avec perte de temps, ce qui donne une fréquence des blessures avec perte de temps de 0,08 par 200 000 heures travaillées. Les entrepreneurs de Shell ont fortement amélioré leur dossier de sécurité, enregistrant la meilleure fréquence de blessures avec perte de temps de leur histoire, soit 0,36 par 200 000 heures travaillées, par rapport à 0,70 en 1996. Le dossier de sécurité des employés a été plus de 40 fois meilleur que le taux moyen de l'industrie de 3,4 au Canada, et celui des entrepreneurs a été près de 10 fois meilleur.

La fréquence totale des blessures enregistrables pour les employés à été de 0,55 par 200 000 heures travaillées en 1997, soit légèrement mieux que la marque de 0,59 obtenue en 1996. Les entrepreneurs ont affiché le meilleur taux de leur histoire, soit 2,81 par 200 000 heures travaillées, surpassant leur record de 3,64 enregistré en 1996.

Prix de sécurité

Le prix de sécurité du président est décerné chaque année à un service ou à une installation Shell qui a offert un rendement remarquable en matière de sécurité. Le président et chef de la direction, C. W. Wilson, a choisi l'unité d'affaires

Fabrication - Ouest, qui comprend les raffineries de Scotford et Shellburn, comme gagnante en 1997. Fabrication - Ouest a mérité le prix en reconnaissance de son excellence soutenue et de ses méthodes novatrices en matière de sécurité.

La Commission des accidents du travail de la Colombie-Britannique a reconnu le mérite d'un employé de la raffinerie Shellburn, à Vancouver, qui a fait preuve de créativité en matière de sécurité en recommandant le port d'un casque d'escalade dans les espaces clos et la mise sur pied d'un cours de formation en sauvetage destiné aux personnes qui pénètrent dans une colonne.



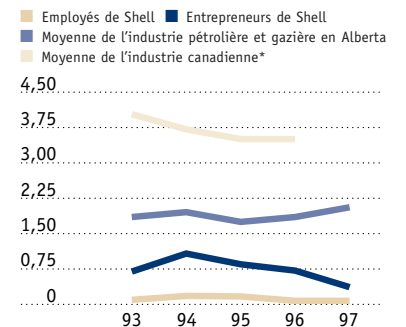
Statistiques sur les maladies professionnelles

En 1997, Shell a élaboré un système et établi des critères en vue de la compilation de statistiques sur les maladies professionnelles. Le système permet de compiler des données sur les maladies liées au travail selon différentes catégories. Cette méthode va plus loin que la collecte des statistiques habituelles sur le dossier de sécurité, puisqu'elle tient aussi compte des maladies professionnelles à court et à long terme.

La compilation de statistiques a véritablement commencé en 1998 et nos rapports périodiques sur la sécurité et le développement durable présenteront les chiffres sur les maladies professionnelles.

FRÉQUENCE DES BLESSURES AVEC PERTE DE TEMPS

(par 200 000 heures travaillées)



*Les données pour 1996 et 1997 ne sont pas disponibles

NOUVEAUX événements IMPORTANTS

Shell intègre des principes de développement durable à la planification et à l'exécution de ses nouvelles entreprises commerciales. Nous menons deux nouveaux projets d'envergure : le projet d'exploitation des réserves énergétiques au large de l'île de Sable, qui a reçu les autorisations réglementaires vers la fin de 1997, et un projet de mise en valeur des sables bitumineux, en instance d'approbation.

Réserves au large de l'île de Sable

Le projet d'exploitation des réserves énergétiques au large de l'île de Sable produira du gaz naturel de la plate-forme *Scotian*, située près de l'île de Sable. Mobil (50,8%) et Shell (31,3%), les principaux partenaires, ont tous les deux une solide expérience du forage et de l'exploitation de puits dans des secteurs écologiquement fragiles sur terre et en mer. La production débutera en 1999. Un pipeline sous-marin transportera le gaz naturel et les liquides extraits du gaz naturel vers une installation de séparation terrestre, puis vers une usine de traitement des liquides extraits du gaz

naturel. Un autre pipeline acheminera le gaz vers les marchés de la côte est.

Afin d'encourager une communication avec le public, l'équipe du projet a tenu 20 séances d'information dans toute la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Elle a effectué des évaluations des impacts environnementaux et socio-économiques, portant sur l'étude du milieu naturel actuel et les conséquences du projet en mer et sur terre. L'équipe a particulièrement examiné les impacts sur les espèces de poisson locales et leur chaîne alimentaire, les mammifères et les oiseaux marins, ainsi que sur "Le Gully", un canyon marin qui abrite une faune marine variée. Sur terre, les effets du

projet sur la qualité de l'air et le milieu naturel du comté de Guysborough ont été scrutés. Une audience a conclu que le projet n'aurait pas de conséquences négatives inacceptables pour l'environnement.

Sables bitumineux

En 1997, Shell a annoncé son projet de mise en valeur des sables bitumineux, qui devrait démarrer en 2002. Le projet porte sur une mine (mine de la rivière Muskeg), une usine d'extraction au nord de Fort McMurray, en Alberta, une usine de valorisation près d'Edmonton et un pipeline pour relier ces établissements. Le projet est le fruit d'améliorations qui ont permis, au cours des 15 dernières années, d'augmenter de 35 % l'efficacité énergétique du secteur des sables bitumineux. Une technologie d'extraction de pointe sera utilisée, ce qui réduira la consommation d'énergie et les émissions de CO₂. L'usine d'extraction permettra de retirer le bitume des sables bitumineux sans soude caustique. L'usine de valorisation fera appel à un procédé d'hydro-conversion qui ne produit pas de coke et qui accroît la production par baril de bitume. Ce procédé à grande efficacité

énergétique se traduira aussi par moins d'émissions de bioxyde de soufre. Une évaluation des impacts environnementaux de la mine a été réalisée en 1997. L'évaluation porte sur les facteurs environnementaux et socio-économiques, en plus de décrire les conditions actuelles et les effets possibles. L'évaluation comportait aussi une étude, entreprise par Shell et d'autres sociétés exploitantes des sables bitumineux, sur les effets cumulatifs des installations actuelles et de celles proposées pour l'avenir. Une évaluation des impacts environnementaux de l'usine de valorisation est en cours en 1998.

The Broken Hill Proprietary Company Limited (BHP) est le partenaire de Shell dans ce projet. La remise à l'état initial du terrain de la mine de cuivre Island sur l'île de Vancouver a valu quatre prix à cette entreprise.

initiatives

POUR 1998

SECTEUR

Gestion

OBJECTIF

- Mettre en place et vérifier un système de gestion en matière de SSDD efficace et reconnu
- Prendre un engagement approprié à l'égard de la collectivité et des autres parties intéressées, notamment la communication d'information sur notre rendement en matière de santé, de sécurité et de développement durable

CIBLE

- Amélioration continue du système de gestion en matière de SSDD. La vérification en regard de ce système commencera en 1998
- Rapport annuel sur le développement durable

Conformité aux règlements

- Aucun incident ayant des effets nuisibles pour la santé, la sécurité ou l'environnement, ou pour la Société
- Parmi les meilleurs pour la conformité générale aux normes de SSE
- Favoriser l'adoption de lois qui intègrent les aspects environnementaux et économiques

- Aucun incident entraînant une accusation ou une ordonnance
- Aucun incident de gravité élevée
- Conformité parmi les meilleures d'un groupe déterminé d'entreprises homologues

Intervention d'urgence

- Mettre en place des plans d'intervention en cas d'urgence et capacité démontrée de les mettre en oeuvre
- Feed-back positif à notre intervention dans l'éventualité d'une urgence réelle

- Mettre en place et essayer périodiquement des plans d'intervention en cas d'urgence pour toutes les activités importantes

Bonne gestion des produits

- Déterminer les principaux risques ou impacts en matière de SSE reliés à l'exploration, la production, la fabrication, l'utilisation, l'expédition, la manutention et l'élimination finale de nos produits pétroliers et chimiques, et mettre en place des méthodes pour la gestion et la communication des risques

- Aucun effet nuisible sur la santé ou la sécurité par la manutention, l'utilisation et l'élimination des produits de SCL de façon responsable

Air

- Tenir un inventaire des émissions dans l'atmosphère déterminées comme importantes
- Mettre en place des objectifs précis pour les substances suivantes :
 - Substances toxiques déterminées dans ARET
 - Gaz à effet de serre selon le programme Défi — Climat (mesures/registre)
 - Substances qui épuisent l'ozone
 - Précurseurs de l'ozone troposphérique
 - Précurseurs de pluies acides
 - Matières particulaires
 - Métaux lourds

- Surveiller les émissions de contaminants de l'air déterminés
- Viser la réduction de contaminants spécifiques comme suit :

Benzène	50 % du niveau de 1988 d'ici à l'an 2000
Sulfure d'hydrogène	25 % du niveau de 1988 d'ici à l'an 2000
Gaz à effet de serre	niveau de 1990 d'ici à l'an 2000 selon Défi — Climat
Composés organiques volatils	50 % du niveau de 1988 d'ici à l'an 2000 pour le secteur aval
Substances qui épuisent l'ozone	Enlèvement du halon et des CFC des procédés d'ici à l'an 2000

Eau

- Conformité totale aux exigences réglementaires
- Réduire la consommation d'eau par une utilisation efficace

- Aucun incident relatif à la conformité lorsque la surveillance de la qualité est obligatoire

SECTEUR

Sol et eaux souterraines

OBJECTIF

- Aucune nouvelle contamination ayant un effet nuisible sur la santé ou l'environnement
- Empêcher toute aggravation de la contamination des établissements déjà contaminés. Assainir tous les établissements à risque élevé

CIBLE

- Aucun déversement de gravité élevée et aucune fuite de réservoirs de stockage ou pipelines enterrés
- Assainir ou surveiller tous les établissements contaminés connus comme à risque élevé

Déchets

- Se conformer aux objectifs du Canada sur les déchets solides qui exigent, d'ici à l'an 2000, une réduction de 50 % des déchets à éliminer par rapport au niveau de 1998
- Réduire, d'ici à 2005, la quantité de déchets dangereux à éliminer de 20 % par rapport au niveau de 1996
- Figurer parmi les meilleurs sur le plan des quantités de déchets produits et de déchets dangereux à éliminer

- Réduire les déchets à éliminer de 50 % par rapport au niveau de 1988 d'ici à l'an 2000

- Réduire les déchets dangereux à éliminer de 20 % par rapport au niveau de 1996 d'ici à l'an 2005

Énergie

- Figurer dans le quartile supérieur du groupe d'entreprises homologues en matière d'efficacité énergétique par le biais d'investissements rentables

- Le secteur aval doit améliorer l'efficacité énergétique de ses raffineries de 5 % par rapport au niveau de 1994 d'ici à l'an 2000
- Le secteur amont doit mettre en oeuvre des projets pour réduire la consommation d'énergie de 7 %, ou 85 millions de m³/année de gaz combustible, par rapport au niveau de 1995, d'ici à l'an 2000

Utilisation du sol et nature

- Remettre les terrains dans un état acceptable pour une utilisation future
- Maintenir l'accès à des terrains présentant un potentiel élevé pour l'exploration et la production par une gestion de l'environnement saine et reconnue qui atténue l'impact sur les autres utilisateurs de terrains et sur la nature

- Assainissement de 95 % des puits au cours des 5 années suivant leur abandon
- Réalisation d'évaluations en matière de SSDD pour tous les projets d'envergure de mise en valeur et tous les puits

Santé des employés

- Réduire continuellement les maladies professionnelles des employés et leur exposition à des produits chimiques et à des agents physiques qui s'approchent de la limite d'exposition en milieu de travail ou la dépassent
- Réduire les absences dues aux maladies professionnelles ou aux blessures des employés au moyen de programmes d'aptitude au travail
- Rendre les employés plus fonctionnels au travail par le biais du programme d'aide aux employés

- Commencer la préparation de rapports et d'analyse trimestriels sur les maladies professionnelles au premier trimestre de 1998
- Dans le cas des principaux agents chimiques et physiques, préparer un sommaire des données d'évaluation sur l'exposition actuelle des employés
- Concevoir et mettre en oeuvre des indicateurs de rendement pour évaluer les effets du programme d'aide aux employés sur le rendement au travail

Sécurité des employés et des entrepreneurs

- Avoir le meilleur dossier de sécurité
- Réduire le taux de fréquence des blessures des entrepreneurs au même niveau que pour les employés, à long terme
- Être les meilleurs en matière de cotisations aux organismes d'indemnisation des accidents du travail

- Aucune blessure avec perte de temps pour les employés et les entrepreneurs déclarables
- Fréquence totale des blessures enregistrables pour les employés <0,4
- Fréquence totale des blessures enregistrables pour les entrepreneurs <2,5
- Cotisations minimums aux organismes d'indemnisation des accidents du travail pour notre groupe de tarification dans l'industrie

Collectivité et clients

- Aucun effet nuisible sur la santé de la collectivité environnante découlant de nos activités
- Aucun incident d'exploitation qui a un impact considérable sur la sécurité du public ou des clients

- Aucun effet nuisible déterminé sur la santé de la collectivité en raison de nos activités
- Aucun incident sur la sécurité du public ou des clients découlant de nos activités

Intégrité physique/protection

- Intégrer les techniques de gestion des risques servant à l'évaluation des dangers aux processus décisionnels commerciaux
- Mener des examens en matière de protection (analyses des risques des procédés) pour toutes les installations à risque élevé d'ici à l'an 2000
- Mettre en place et vérifier des normes de gestion de l'intégrité technique

- Aucun incident dont les coûts directs sont > 500 000 \$

- Examens en matière de protection réalisés sur 80 % des unités de traitement à risque élevé d'ici à la fin de 1998

Progrès

ACCOMPLIS EN 1997

GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Poursuivre la mise en oeuvre du système de gestion en matière de santé, de sécurité et de développement durable
- Approuver l'ensemble des normes et principes d'ici à la fin de 1997
- Mettre en oeuvre l'ensemble des normes et principes d'ici à la fin de 1997
- Revue trimestrielle du rendement par la haute direction

*en cours
terminé à 95 %
mise en oeuvre en progression, mais non terminée
terminé*

CONFORMITÉ

- Aucune accusation ou amende
- Aucun rejet de sulfure d'hydrogène
- Amélioration continue en vue d'une réduction à zéro du nombre d'infractions

*aucune
2 ont été enregistrés
36 par rapport à 37 en 1996*

ÉMISSIONS

- Mise en oeuvre d'un plan volontaire pour atteindre les objectifs internes de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre
- Poursuite de la mise en oeuvre du programme ARET visant à réduire, d'ici à l'an 2000, les émissions de substances toxiques définies de 65 % par rapport au niveau de 1988
- Mise à jour du RNRP

*progression conforme à l'objectif pour 2000
pourcentage de 63 % atteint à la fin de 1996*

objectif annuel pour 1997 atteint

ÉNERGIE

- Amélioration de 10 % de l'efficacité énergétique des raffineries par rapport au niveau de 1990, d'ici à la fin de 1997
- Amélioration de 3 % de l'efficacité énergétique des raffineries par rapport au niveau de 1994

*amélioration de 29 % pour le secteur amont et de 12 % pour le secteur aval par rapport au niveau de 1990
amélioration de 5 % par rapport au niveau de 1994*

DÉCHETS

- Mise en oeuvre des plans en vue d'atteindre de nouveaux objectifs en matière des déchets à éliminer

amélioration de 63 % par rapport au niveau de 1988

VÉRIFICATIONS

- Mise en oeuvre du plan de vérifications pour 1997

*22 vérifications prévues
2 vérifications annulées à cause de la vente d'installations
ajout de 2 vérifications sur des sujets spéciaux*

SOL, EAUX SOUTERRAINES ET ASSAINISSEMENT

- Mise en oeuvre du plan de gestion de mise hors service, d'abandon et d'assainissement de puits dans le secteur amont
- Poursuite du programme de prévention des fuites et des déversements et restauration des établissements du marketing selon un ordre de priorité
- Atteinte de la réduction prévue des déversements

*79 chantiers de forage, 84 sont en voie d'assainissement
légère hausse du nombre de fuites dans les établissements du marketing
réduction de 40 % des déversements prioritaires*

INTERVENTION D'URGENCE

- Mise en oeuvre des plans de formation et d'exercice définis pour 1997

tous les exercices prévus ont été réalisés

Plans

POUR 1998

GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Poursuite de la mise en oeuvre du système de gestion en matière de santé, de sécurité et de développement durable et début des vérifications du système
- Revue trimestrielle du rendement par la haute direction
- Réalisation d'une vérification en SSDD à chacune des principales installations au moins à tous les quatre ans; 21 vérifications planifiées pour 1998
- Tenue à jour des plans d'intervention d'urgence comprenant la formation du personnel et la planification d'exercices de simulation

CONFORMITÉ AUX RÈGLEMENTS

- Aucun incident qui entraîne des accusations, des ordonnances ou des amendes
- Aucun incident très grave de non-conformité
- Réduction continue du nombre d'incidents de non-conformité

ÉMISSIONS DANS L'ATMOSPHÈRE ET REJETS DANS L'EAU

- Mise en oeuvre du plan visant à atteindre l'objectif de Shell de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre
- Mise en oeuvre du programme ARET visant à réduire de 65 %, d'ici à l'an 2000, les émissions de substances toxiques définies par rapport au niveau de 1988
- Mise en place d'un plan pour l'élimination, d'ici à l'an 2000, du halon et des CFC restants des unités de traitement
- Maintien de la qualité des effluents à l'intérieur des limites permises

ÉNERGIE

- Amélioration de 5 %, d'ici à l'an 2000, de l'efficacité énergétique des raffineries par rapport au niveau de 1994
- Mise en oeuvre des projets visant à réduire, d'ici à l'an 2000, la consommation d'énergie à un équivalent de 7 % du niveau de 1995

DÉCHETS

- Maintien, d'ici à l'an 2000, de la quantité de déchets à éliminer à moins de 50 % du niveau de 1988
- Progression en vue de réduire de 20 %, d'ici à l'an 2005, la quantité de déchets dangereux à éliminer par rapport au niveau de 1996

SOL, EAUX SOUTERRAINES ET ASSAINISSEMENT

- Progression en vue de n'enregistrer aucun déversement prioritaire
- Réduction de 15 % du nombre de déversements (secteur amont)
- Poursuite de la diminution graduelle du volume des déversements en visant l'objectif de 4,6 litres/million de litres manutentionnés (secteur aval)
- Aucune fuite très grave dans les systèmes de stockage enterrés (secteur aval)

UTILISATION DU SOL

- Assainissement de 95 % des chantiers de forage abandonnés dans les cinq ans suivant leur abandon
- Évaluations en matière de SSDD réalisées pour tous les projets d'envergure et tous les puits

Profil

DE SHELL CANADA



24

Shell Canada est l'une des plus grandes sociétés pétrolières intégrées du Canada. La Société est un producteur important de gaz naturel, de liquides extraits du gaz naturel, de pétrole brut et de bitume, et le premier producteur de soufre au pays. Shell Canada est aussi un grand fabricant, distributeur et commerçant de produits raffinés du pétrole. En 1997, Shell Canada a figuré parmi les sociétés pétrolières et gazières intégrées les plus rentables, affichant un bénéfice consolidé de 523 millions de dollars sur un actif de 6 milliards de dollars. La Société emploie près de 3 600 personnes à son siège social de

Calgary et dans ses établissements de tout le pays.

Le secteur amont de Shell Canada comprend l'exploration et la production de pétrole et de gaz naturel en Alberta, en Saskatchewan et au large des côtes de la Nouvelle-Écosse. L'année dernière, la Société a engagé des dépenses en capital et de frais d'exploration de 520 millions de dollars. Elle exploite des installations de traitement du gaz naturel dans tout l'Alberta.

Les activités du secteur amont incluent aussi la production de pétrole dans le sud-est de la Saskatchewan et le nord de l'Alberta, ainsi

que l'exploitation in situ des sables bitumineux à Peace River, en Alberta.

Le secteur aval de Shell Canada s'occupe du raffinage et du marketing des produits pétroliers. Les raffineries situées à Montréal-Est, Sarnia et Fort Saskatchewan transforment le pétrole brut en essence, diesel, carburants aviation, solvants, lubrifiants, asphalte et mazouts lourds. Les installations de Calgary, en Alberta, et de Brockville, en Ontario, s'occupent de la finition, de l'emballage et de la distribution des lubrifiants et des graisses. Les produits sont acheminés vers les marchés commerciaux

par l'entremise des dépôts de vrac de la Société. La Société exploite un réseau pan-canadien d'environ 2 050 stations-service Shell et de quelque 336 stations-service de marque de distributeur, qui desservent les marchés du détail.

Shell Canada est une société canadienne qui appartient au public (22 %) et à Shell Investments Limited (78 %). Shell Investments Limited est la propriété conjointe de The "Shell" Transport and Trading Company p.l.c., une société du Royaume-Uni, et de Royal Dutch Petroleum Company, une société des Pays-Bas.

Commentaires...

- | | Tout à fait d'accord | D'accord | Ni d'accord, ni en désaccord | En désaccord | Tout à fait en désaccord |
|--|--------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. Le rapport est facile à comprendre. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Le rapport fournit le niveau d'information approprié. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Le rapport est crédible. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

4. Quelles sections vous ont le plus intéressé?

- a. _____
b. _____
c. _____

5. Quelles sections vous ont le moins intéressé?

- a. _____
b. _____
c. _____

6. Avez-vous lu des rapports précédents de Shell Canada sur le développement durable?

- Oui Non

- | | Très négativement | Négativement | Ni négativement, ni positivement | Positivement | Très positivement |
|---|--------------------------|--------------------------|----------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 7. Ces rapports ont-ils influé sur votre perception du rendement de Shell Canada en matière de développement durable? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Autres commentaires?

À quelle catégorie appartenez-vous?

- Représentant du gouvernement Industrie Autre
 Membre d'un ONGE Médias Particulier

Nom et adresse (facultatif)

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____

Veuillez m'ajouter sur votre liste de distribution.

Veuillez m'avertir par courrier électronique lorsque le rapport de l'année prochaine sera disponible sur le site Web de Shell.

Adresse électronique _____

LAISSEZ-NOUS SAVOIR CE QUE VOUS PENSEZ !

Pour chaque carte de commentaires remplie que Shell recevra, nous ferons planter un arbre par le biais de la Fondation canadienne de l'arbre. La Fondation canadienne de l'arbre est un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui incite les Canadiens à planter des arbres et à en prendre soin.

Vous nous aidez à préparer un meilleur rapport pour l'an prochain tout en aidant la Fondation.

Merci de vos commentaires!



MERCI DE VOS COMMENTAIRES



0038474799-12P2H5-8R03

Charles W. Wilson
Président et chef de la direction
Shell Canada Limitée
P.O. Box 100, Station M
Calgary, Alberta T2P 9Z9

